



Stop à l'ouverture anticipée à la concurrence des TER Normands !

Les Cheminots-es continuent à s'opposer au démantèlement du Service Public Ferroviaire !!

La CGT appelle les Cheminots-es, et tous les citoyens, usagers, associations d'usagers, élus politiques à se rassembler le 19 octobre dès 8h30 contre l'ouverture à la concurrence des TER, devant le Conseil Régional de Normandie de Rouen.

Hervé Morin, Président de la région, souhaite continuer l'ouverture à la concurrence de tout le réseau normand. Une nouvelle convention 2023-2033 est à l'ordre du jour du Conseil Régional du 19 Octobre.

La Direction SNCF complice, s'inscrit sans détour, dans cette démarche.

L'opportunité dont elle fait preuve prend son origine dans la réforme de 2018 portant le nouveau pacte ferroviaire imposé par le gouvernement Philippe puis Castex.

Le démantèlement de l'entreprise historique SNCF est l'objectif recherché par la majorité des décideurs qu'ils soient politiques ou d'entreprises. Les Dirigeants SNCF l'utilisent pour casser les conditions sociales des Cheminots-es et plus largement de l'ensemble des travailleurs du rail.

Aujourd'hui, le calendrier d'ouverture de l'ensemble des lots reste établi ainsi puisque qu'il n'est pas remis en cause dans la nouvelle convention :

- Étoile de Caen SA2027
- Étoile de Rouen SA2029
- Caen / Le Mans / Tours transférée à l'Étoile Mancelle au SA2030
- Paris / Granville SA 2031
- Les lignes Krono et Krono+ Paris / Rouen / Le Havre, Paris / Caen / Cherbourg et Paris Deauville Trouville à la fin de la concession au SA2033.

Cette classe politique reste enfermée dans le dogme de « L'ouverture à la concurrence » pour soi-disant améliorer le transport ferroviaire.

NON, l'allotissement du réseau TER Normand en «4 lots » ne conduira pas à une baisse des prix pour les usagers et ne garantira en rien l'amélioration de ce service !

NON, nous n'avons pas besoin de concurrence ni d'une multiplicité d'acteurs sur un réseau fermé ! Le découpage du réseau ferroviaire ne s'inscrit **AUCUNEMENT** dans une logique de service public ! A contrario, cette démarche contribue à l'émergence d'un TER à plusieurs vitesses et à une rupture de la chaîne de voyage pour les usagers (hétérogénéité de l'information voyageurs et de leur prise en charge en situation perturbée, des conditions commerciales, de la politique de correspondances, etc...).

NON, l'ouverture à la concurrence ne fera pas baisser la facture aux contribuables.

La CGT, avec les Cheminots-es, défend un Groupe Public Ferroviaire intégré, humanisé, acteur du progrès social et de l'aménagement des territoires ! Sans ces éléments, il n'y aura pas d'avenir pour le système ferroviaire français public.

Ce sont les conditions sine qua non pour répondre aux besoins des populations en leur assurant un train sûr, fiable, à un coût maîtrisé.

Le train public, c'est bon pour la planète et c'est bon pour le porte-monnaie !

Une nouvelle convention avec l'opérateur public, la SNCF, reste possible pour une durée de 10 ans, si elle est contractualisée avant le 31 décembre 2023, comme vient de le faire par exemple la région Bretagne voisine.

Nous demandons que la nouvelle CONVENTION D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT RÉGIONAL DE VOYAGEURS SUR LES LIGNES NORMANDES 2024 – 2033 maintienne l'ensemble du réseau TER Normandie sous l'opérateur historique SNCF.

**Rassemblement le 19 Octobre dès 8h30 devant
le Conseil Régional de Normandie de Rouen
contre l'ouverture à la concurrence des TER.**

